



Mobilisation aux Solidarités Départementales

Conseil Départemental de l'Hérault

Communiqué de presse

Mobilisation inédite des travailleurs sociaux

Cette mobilisation concerne les salariés des services sociaux du Département de l'Hérault : assistantes sociales (AS), éducateurs spécialisés (ES), conseillères en économie sociale et familiale (CESF), personnel administratif.

Peu avant l'été un certain nombre de STS (service sociaux territorialisés) ont alerté par courrier leur direction de graves difficultés au travail : absentéisme important, turn-over des équipes, épuisement professionnel, absence de remplacement, charge de travail en augmentation, heures effectués non comptabilisés, défaut de reconnaissance salariale, effectifs insuffisant. (*annexes 01*).

Les réponses apportées par la collectivité (par courrier) n'offraient aucune résolution des problèmes soulevés par les salariés. (*annexes 02*).

Dès lors, le STS de Capetang qui cumulait les difficultés décrites ci-dessus avec en plus des locaux insalubres a demandé le premier à déposer un préavis de grève. (*annexes 03*).

Ce fut le « préavis étincelle » qui alluma les autres. Leurs revendications révélant les insupportables conditions de travail de leurs collègues dans les autres STS.

Dans la foulée de ce préavis, ceux des STS du Biterrois Deveze, Foch et Arènes furent déposés par la CGT. (*annexes 03*).

Puis ce fut sur le Montpelliérain que le STS St Martin se lança pour revendiquer, comme ses collègues de l'ouest du département des revendications spécifiques à son STS avec celles largement transversales à la grave crise que traverse la direction départementale des solidarités.

La cascade de préavis se poursuit avec en cours de rédaction (au moment de la publication de ce communiqué) ceux à Béziers des STS Cœur de ville et Champ de mars.

D'autres équipes sont en train de se mobiliser également.

En quinze jours nous avons déposé 6 préavis de grève. Ce mouvement inédit au sein de la DGASD révèle le ras le bol des collègues d'être à ce point déconsidérés : travail bénévole, corvéables à merci, sous payés, non remplacés, abandonnés,

missions de services public dégradées.





Mobilisation aux Solidarités Départementales Conseil Départemental de l'Hérault Communiqué de presse



Comment réagit la direction?

Rencontrée à plusieurs reprises dans le cadre des négociations réglementaires, la direction a adoptée une position de défiance augmentant plus encore la colère des professionnels.

Malgré les demandes regrettées des professionnels, la direction n'est pas venue leur rencontrer et a organisé des visio pour discuter avec les délégations de salariés (sauf une seule, fois, à Montpellier).

Sur le fond, la direction a accepté de reconnaître des conditions de travail très dégradées. Mais elle a refusé toutes les demandes des agents pour les améliorer. Elle a préféré rappeler combien elle avait investi par le passé et a présenté ses réflexions en cours pour que les choses s'améliorent à l'avenir.

En attendant ? Les salariés encore en bonne santé devront serrer les dents pour survivre et poursuivre leur travail dans ces conditions délétères.



Et maintenant?

Maintenant, nous demandons à la direction de revenir négocier sur la base des demandes des salariés.

Maintenant, nous demandons à la direction d'envoyer des interlocuteurs mandatés pour apporter des réponses concrètes à la souffrance des équipes.

Maintenant, nous demandons que la réalité que regarde en face la direction soit accompagnée de réponses qui mette un terme à l'usure, à l'épuisement des agents.

Après plusieurs temps de grève, de mobilisations, d'actions et une première manifestation importante le jeudi 29/09, un grand rassemblement est prévu le **jeudi 6 octobre** sur le parvis du Conseil Départemental, Alco, entrée des élus à Montpellier.

A cette occasion nous invitons la presse à une conférence de presse qui se tiendra le jeudi 6 octobre, 15h, Alco, devant l'entrée des élus.

